

vivre · découvrir
investir · participer

Rivière-
du-Loup 

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

En versions techno ou papier, le calendrier des collectes est arrivé!

Rivière-du-Loup, le 17 décembre 2025 – Le calendrier annuel des collectes régulières et spéciales est prêt. Tandis que la version imprimée est en cours de distribution, la version électronique peut d'ores et déjà être téléchargée.

Pour tous ceux qui gèrent leurs rendez-vous via l'agenda électronique de leur appareil mobile ou portable, le calendrier téléchargeable est un atout dans l'organisation hebdomadaire. Il intègre un rappel automatisé de chaque collecte, précise le ou les bacs concernés et transmet diverses informations facilitant le tri des matières. Pour l'obtenir, il suffit de se rendre dans le Portail citoyen (portail.villeRDL.ca) puis de cliquer son adresse dans la *Carte de collectes*.

Collectes des sapins de Noël et autres collectes spéciales

La version électronique traite également des collectes spéciales, dont les feuilles mortes et les rebuts volumineux. D'ailleurs, il est à noter que la collecte spéciale des arbres de Noël aura lieu dans la première semaine complète de janvier. Les sapins naturels doivent être en bordure de rue dès le dimanche 4 janvier.

Bien placer son bac

Pour s'assurer d'une collecte sans tracas, rappelons quelques bonnes pratiques quand vient le temps de placer son bac en bordure de rue. Il doit d'abord être à moins de 1,5 m de la rue et sans aucun obstacle devant - pour être à portée du bras mécanique - mais jamais dans la rue ou sur le trottoir, afin que les déneigeurs et marcheurs aient la voie libre. Il doit respecter un poids et un volume appropriés, tandis que ses roues et poignées doivent être dirigées vers la maison. Finalement, il doit être à au moins 50 cm de tout obstacle, incluant d'autres bacs, pour éviter que le bras mécanique n'abîme ce qui se trouve autour.

– 30 –

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications | 418 867-6611